



APPEL A PROJETS 2026

PREAMBULE

PRESENTATION DE LA FONDATION

La Fondation Toulouse Cancer Santé (FTCS), reconnue d'utilité publique par décret en date du 5 mai 2006, a pour objet de définir, de promouvoir et de financer des actions de coopération permettant de développer la recherche et l'industrie dans le domaine de la santé et en particulier de la lutte contre le cancer.

Ses Fondateurs sont :

- Amgen
- GlaxoSmithKline
- Pierre Fabre
- Siemens
- Total
- ANR
- Institut Claudius Regaud

La FTCS développe différentes initiatives dont l'organisation d'appels à projets pour soutenir et financer des projets de recherche d'initiative publique ou privée notamment à caractère innovant, interdisciplinaire et fédérateur.

Cet appel à projets sera lancé à destination de la communauté médico-scientifique toulousaine et régionale.

C'est dans ce cadre d'action que la FTCS lance son quinzième appel à projets sur le thème :

« Mieux comprendre, diagnostiquer et traiter le cancer »



APPEL A PROJETS 2026

1. METHODOLOGIE DE L'APPEL A INTENTIONS

Dans le cadre de ce quinzième appel à projets, la FTCS souhaite favoriser l'initiation de **projets collaboratifs innovants** de cancérologie entre des équipes de recherche du site toulousain. Cet appel à projets permettra :

- de présenter des projets à risque qui sont les sources des avancées scientifiques, technologiques et économiques de demain.

Une **expertise indépendante** de chacun des dossiers sera effectuée sous couvert de clause de **confidentialité**, et permettra d'effectuer, si nécessaire, la présélection d'un nombre restreint de projets.

L'évaluation sera effectuée sur les critères de qualité des équipes, qualité et faisabilité du projet et son adéquation au thème de l'AAP.

Les porteurs des projets présélectionnés seront auditionnés par le Conseil Scientifique de la FTCS.

Agenda prévisionnel :

7 avril 2026 :

Date limite de soumission des dossiers

Mai 2026

Réunion du Conseil Scientifique de la FTCS : audition des porteurs de projet

Juin / Juillet 2026

Réunion du Conseil d'administration de la FTCS



APPEL A PROJETS 2026

2. CADRE DE L'APPEL A PROJETS

2.1. CHAMP DE L'APPEL A PROJETS

Cet appel à projets s'adresse à des équipes publiques ou privées :

- d'organismes de recherche,
- d'université
- d'entreprises

Le projet sera soumis par au moins deux équipes présentant des compétences complémentaires. L'aspect pluridisciplinaire est recommandé.

Le projet présenté doit être innovant dans le domaine du cancer et présenter un fort caractère de rupture permettant d'aboutir à une découverte, un concept, une technologie ou un produit majeur.

Un partenariat public - privé est éligible, mais non obligatoire.

Champ de l'appel à projets :

Les projets attendus intéressent tous les domaines de la recherche en cancérologie. Ils peuvent être du champ de la biologie, des biotechnologies, nanotechnologies, pharmacologie, techniques d'imagerie, intelligence artificielle, de la chirurgie, de la radiothérapie, à l'interface de différents domaines scientifiques (chimie/biologie, mathématiques/informatique, etc...) ... Ils doivent être construits autour d'un nouveau concept pouvant conduire à une application en cancérologie.

Par ailleurs, les projets doivent être différents des programmes déjà existants.



APPEL A PROJETS 2026

2.2. CRITERES D'ELIGIBILITE ET DE SELECTION

2.2.1. CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ

Pour être éligible, le projet de recherche devra répondre à plusieurs critères :

- Le projet devra entrer dans la définition du champ.
- Le projet devra proposer un partenariat entre au minimum 2 équipes de recherche
- Les projets déjà en cours ou déjà financés par d'autres sponsors sont exclus de cet AAP.
- Le projet devra avoir une durée maximale de 24 mois.
- Le porteur du projet devra être impliqué au minimum à 50 % de son temps dans ce projet.
- Le porteur du projet devra présenter le projet devant le Conseil Scientifique, prévu courant mai 2026 (date définitive à confirmer).
- Les équipes lauréates de l'un des 2 derniers appels à projets annuels (millésimes 2023 et 2025) de la Fondation Toulouse Cancer Santé ne sont pas éligibles.

2.2.2. CRITÈRES DE SÉLECTION

Les dossiers seront examinés selon les principaux critères suivants :

QUALITE DU GROUPE PROJET

- Excellence scientifique et expertise des membres des équipes.

QUALITE SCIENTIFIQUE ET TECHNOLOGIQUE DU DOSSIER

- Positionnement innovant par rapport à l'état de l'art
- Originalité
- Clarté de la méthodologie
- Faisabilité
- Qualité de rédaction et de construction du projet



APPEL A PROJETS 2026

2.3. FINANCEMENT

Le financement de la FTCS sera apporté au porteur du projet sous forme d'une aide financière non remboursable.

Seuls pourront être bénéficiaires des aides de la FTCS les partenaires publics ou privés relevant de la FTCS.

La participation de partenaires nationaux ou étrangers est possible mais aucun financement ne pourra leur être alloué dans le cadre de cet appel à projets, excepté un financement maximal de **2.000 €** pour des missions en rapport avec le projet.

Dans cet objectif, l'aide peut financer :

- Du fonctionnement : consommables, réactifs, petit matériel, etc...
- Des recrutements sous contrat à durée déterminée (CDD) de scientifiques : post-doctorants, doctorants, ingénieurs ou techniciens
- Des missions : dans la limite de 2.000 €
- De la sous-traitance (dans la limite de 50 % des coûts de fonctionnement).

Le montant de l'aide qui pourra être allouée par projet sera au maximum de **100.000 €uros**.

Le budget global consacré à cet appel à projets par la Fondation Toulouse Cancer Santé est de 400.000 €uros,

3. CONSTITUTION DU DOSSIER DE REPONSE A L'APPEL A PROJETS

Le dossier est constitué de deux parties principales :

- La fiche de synthèse
- Le projet (en anglais)



APPEL A PROJETS 2026

3.1. LA FICHE DE SYNTHÈSE

Elle doit comprendre :

- Le nom du / de la coordinateur(trice) du projet
- L'acronyme du projet
- Le titre du projet (15 mots maximum) – en anglais
- Le résumé du projet :
 - En français (12 lignes maximum)
 - En anglais (12 lignes maximum)
- Le synopsis du projet – en anglais
- La durée du projet en mois, inférieure ou égale à 24 mois
- Le budget prévisionnel du projet et le financement sollicité auprès de la FTCS (HT) (100.000 € maximum) :
 - Dépenses de personnel
 - Coûts de fonctionnement
 - Missions
 - Sous-traitance
- Le Curriculum Vitae synthétique du / de la coordinateur(trice) du projet (1 page maximum), précisant son appartenance et ses coordonnées, ses 5 publications les plus significatives.
- L'équipe ou les équipes de recherche partenaire(s) du projet :
 - Le Curriculum Vitae synthétique du/de la responsable de l'équipe partenaire du projet (1 page maximum), précisant son appartenance et ses coordonnées.
 - le pourcentage de temps consacré au projet par le partenaire
 - Cinq publications et/ou brevets les plus significatifs de(s) l'équipe(s) partenaire(s)



APPEL A PROJETS 2026

3.2. LE PROJET (EN ANGLAIS)

- Description du projet et de son déroulement prévisionnel incluant le rôle respectif des équipes partenaires (5 pages maximum incluant les références)
- Liste des résultats et livrables envisagés.
- Les principales publications du groupe projet sur le sujet
- Résumé des retombées scientifiques, technologiques ou économiques attendues (15 lignes maximum)
- Perspectives de valorisation des résultats (publications, brevets ...) (10 lignes maximum)

La soumission du dossier se fera, avant la date limite indiquée, par voie électronique sur le site internet de la FTCS, www.toulousecancer.fr, rubrique "Appel à Projets ».



- Fondation Toulouse Cancer Santé
<https://www.toulousecancer.fr/missions-et-projets/appel-a-projet/>
- Contact
Lionel HAVION Tél: 06 83 03 81 29
l.havion@toulousecancer.fr



APPEL A PROJETS 2026

4. COMPOSITION DU CONSEIL SCIENTIFIQUE

Les membres du Conseil Scientifique de la Fondation Toulouse Cancer Santé évalueront et auditionneront les projets reçus dans le cadre de cet appel à projets 2026.

- | | |
|------------------------|------------------------------------|
| ○ François Berger | CHU - Grenoble |
| ○ Suzette Delaloge | Institut Gustave Roussy, Villejuif |
| ○ Sofia Kossida | IMGT – IGH – Montpellier |
| ○ Eric Solary | Institut Gustave Roussy, Villejuif |
| ○ Alfonso Valencia | BSC, Barcelone |
| ○ Benoit Van den Eynde | Ludwig Institute, Bruxelles |